

## FORMULAIRE – REPONSE

### Adhésion volontaire en tant qu'associé/gérant à la CCRAMB

Avant d'agréer votre adhésion pour continuer de cotiser volontairement pour la retraite anticipée (CCRAMB), nous souhaitons nous assurer qu'en tant qu'associé/gérant de votre entreprise, vous acceptez de vous soumettre à cette convention.

**Cette adhésion volontaire ne concerne que les associés/gérants et non le personnel d'exploitation de votre entreprise.**

Ainsi, nous vous remercions de nous retourner une copie du présent accord dans les 30 jours, dûment signé par chaque associé/gérant, afin de confirmer la soumission à la CC-RAMB en nous indiquant le taux d'occupation que vous souhaitez déclarer en tant que personnel d'exploitation. Sans nouvelle de votre part, nous considérerons que vous ne souhaitez pas cotiser volontairement pour la retraite anticipée.

Entreprise (tampon de l'entreprise) :

Date : ...../...../.....

Associé/gérant 1  
(Prénom Nom)

Taux d'activité

Signature

.....

..... %

.....

Associé/gérant 2  
(Prénom Nom)

Taux d'activité

Signature

.....

..... %

.....

Associé/gérant 3  
(Prénom Nom)

Taux d'activité

Signature

.....

..... %

.....

**Toutes les données que vous nous transmettez sont traitées avec une confidentialité absolue et en totale conformité avec la loi fédérale sur la protection des données.**